



Perpignan, le 11 janvier 2024

## Information Presse

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 LA VILLE DE PERPIGNAN COMMUNIQUE

**Le Recensement de la Population se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024.**

Le Recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vit en France et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget de ces dernières.

**La connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, conditions de logement, ...) permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.** Il est donc essentiel que chacun y participe !

Seuls 8% des logements, tirés au sort, sont recensés chaque année. Les habitants de ces derniers en sont informés par courrier.

**Les agents recenseurs recrutés par la Ville, se présenteront au domicile des habitants concernés, munis de leur carte officielle.** Parmi eux, cette année, 10 agents de La Poste assureront le recensement d'une partie des logements, dans le cadre d'une convention de prestation de service issue d'une expérimentation menée par l'INSEE au niveau national. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Contact : Marie-Christine BOSCH  
Direction des Services à la Population  
Tel : 04 68 66 32 05

**Contact presse :**  
Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication  
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06  
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

